

# REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité – Justice

Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MEFP)  
Coordination des Projets Emploi (CPE)

## Projet d'Appui à l'Employabilité et à l'Insertion Socio-Economique des Jeunes Vulnérables

Secteur : Développement du capital humain

Référence de l'accord de financement : Don N° : 2100155041027

N° d'Identification du Projet : P-MR-100-003



### AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (Consultant individuel)

Pour le recrutement d'un-e Consultant-e individuel-le pour l'élaboration d'un  
Mécanisme de Gestion des Plaintes du Projet

#### 1. Contexte et justification

Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût d'un projet d'Appui à l'Employabilité et à l'Insertion Socio-Economique des Jeunes Vulnérables, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour procéder au recrutement d'un-e Consultant-e individuel-le pour l'élaboration d'un Mécanisme de Gestion des Plaintes du Projet.

Le projet comprendra trois composantes : (i) une composante d'appui aux services d'information et d'intermédiation pour une meilleure employabilité des jeunes ; (ii) une composante de développement des compétences techniques et appui aux entrepreneurs pour une meilleure employabilité des jeunes dans les secteurs porteurs ; et (iii) une composante de gestion, suivi et évaluation du projet.

L'Unité de Gestion du Projet (UGP) invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus.

#### 2. Objectifs de la mission

L'objectif global est de réaliser le mécanisme de gestion des plaintes du Projet PEJ-BAD issu du Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES) et le Plan d'Engagement des Parties Prenantes (PEPP) pour qu'il soit légitime, transparent, accessible, prévisible, compatible avec les droits, équitable et fondé sur l'engagement et le dialogue dans la gestion des plaintes et qui favorise une résolution efficace des conflits et des plaintes des parties prenantes dans le cadre de ce Projet.

- Les objectifs spécifiques de la présente consultation sont : analyser les systèmes administratif et traditionnel de gestion des litiges et recours existants dans le pays notamment dans les communes et groupements d'intervention du projet, en particulier en cas d'atteintes aux biens des personnes morales ou physiques, de pertes ou de réduction de revenus, de réinstallation physique, de nuisances lors des travaux de construction ou de réhabilitation ;
- Examiner les procédures actuelles de règlement des conflits au sein des communautés des zones d'intervention du projet prenant en compte les groupes spécifiques tels que les femmes, les jeunes et autres groupes vulnérables puis en déterminer les limites ;
- Proposer un mécanisme transparent et accessible de gestion des plaintes pour le PEJ-BAD et ses parties prenantes (surtout facilement accessible par les parties prenantes notamment les personnes affectées) et conformes à la réglementation nationale en la matière et à la Norme Environnementale et Sociale numéro 10 « Mobilisation des parties prenantes et information » ;

- Proposer un plan d'action pour prévenir et répondre au VBG / EAS / HS prenant en compte les risques associés aux activités du projet, et proposer les mesures d'atténuation de ces risques ;
- Contribuer à l'élaboration d'un code de bonne conduite et du règlement intérieur applicables aux personnels du projet avec des clauses spécifiques sur les comportements interdits considérés comme EAS / HS et des sanctions en cas de non-respect ;
- Recenser les acteurs de la prévention et d'intervention contre les violences basées sur le genre dans les zones d'intervention du projet ;
- Identifier les moyens humain, matériel et financier nécessaires pour rendre le mécanisme opérationnel ;
- Proposer un plan de renforcement des capacités des acteurs du mécanisme de règlement des plaintes ;
- Proposer un système de suivi-évaluation du mécanisme de règlement des plaintes du PEJ-BAD.



La mission prend effet à compter de la date de notification du contrat. L'effort de travail estimé est de 30 homme/jours (H/J).

### 3. Critères de présélection

Les critères de présélection sont les suivants : Critères /sous-critères	Pondération
<b>Qualifications générales</b>	
Être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur (minimum BAC+5) en sciences de l'environnement ou en sciences sociales ou autres disciplines connexes avec au moins 5 ans d'expériences A raison de 0 à 10 points Absence de diplôme ou qualification inférieure : <b>Disqualifié</b>	10 points
<b>Qualifications spécifiques en rapport avec la mission</b>	
Avoir réalisé au cours des 05 dernières années au moins cinq (05) missions d'évaluation environnementale et sociale notamment l'élaboration d'instruments de sauvegarde (EIE, CPR, Plan d'Action genre ou VBG, PMPP, CGES, PGMO etc.) dont au moins deux (02) missions selon les standards de la Banque Africaine de Développement ou de la Banque Mondiale A raison de 6 points par mission	30 points
Avoir rélisé au moins quatre missions d'élaboration ou de formation sur le mécanisme de gestion des plaintes au cours des 05 dernières années A raison de 10 points par mission réalisée	40 points
Justifier d'une bonne maîtrise des exigences opérationnelles et procédurales de la Banque Africaine de Développement ou de la Banque Mondiale en matière de sauvegarde environnementale et sociale	10 points
Avoir au moins deux expériences dans la prévention et lutte contre les violences basées sur le genre, harcèlement sexuel et abus sexuels A raison de 5 points par expérience	10 points
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>

Nota Bene :

Une connaissance des normes et réglementations environnementales en Mauritanie et des réclamations suite aux acquisitions de terres, ou d'imposition de restrictions d'accès aux domiciles et lieux de travail pouvant entraîner de déplacement physique, de déplacement économique (perte de terres, d'actifs ou d'accès à ces actifs, qui donne notamment lieu à une perte de source de revenus ou d'autres moyens de subsistance) est un atout.

Le consultant sera sélectionné sur la base des procédures de choix de consultant décrites par les directives de passations de marchés de la Banque Africaine de Développement.

**4. Dossier de manifestation d'intérêt**

- Le dossier de manifestation d'intérêt comprendra : une lettre de manifestation d'intérêt ;
- Un Curriculum Vitae (CV) ;
- Une copie certifiée du diplôme ;
- Les références techniques des missions accompagnées des attestations certifiées de bonne fin d'exécution

5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection du consultant individuel seront conformes à la « Politique et méthodologie d'Acquisitions pour les opérations financées par le Groupe de la Banque » en date d'octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

6. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires y compris les termes de référence à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 09 : 00 à 16 : 00 heures (Heure GMT), pendant les jours ouvrables (lundi à jeudi) et de 09 :00 à 12 :00 heures (Heure GMT), le vendredi.

E-mail : [pej.bad@gmail.com](mailto:pej.bad@gmail.com)

7. Les manifestations d'intérêt rédigées en français constituées d'un (01) original et de deux (02) copies doivent être déposées sous plis fermés portant la mention : "Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un-e Consultant-e individuel-le pour l'élaboration d'un Mécanisme de Gestion des Plaintes du Projet ". A n'ouvrir qu'en présence des membres de la Commission d'ouverture et d'évaluation.

Les manifestations d'intérêt doivent être adressées à Monsieur le Coordinateur du projet d'appui à l'employabilité et à l'insertion socio-économique des jeunes vulnérables". Elles doivent parvenir à l'adresse ci-dessous (en personne ou par courrier électronique) au plus tard **le Jeudi 14 Juillet 2022 à 12 h 00** contre réception d'un reçu.

8. L'enveloppe doit porter l'adresse suivante :

« Projet d'Appui à l'Employabilité et à l'Insertion Socio-Economique des Jeunes Vulnérables

Rue Mohamed Lemine Ould Taher, Tevragh Zeina à côté du Sahel TV. Nouakchott

Tél : 00 222 45 24 20 82

E-mail : [pej.bad@gmail.com](mailto:pej.bad@gmail.com)

9. Les manifestations d'intérêt peuvent également être envoyées par voie électronique à l'adresse : [pej.bad@gmail.com](mailto:pej.bad@gmail.com)

Le Coordinateur du Projet

**Sid'El Mokhtar AHMED EL HADY**

